



Période d'option de vente pour les actions restantes de Fastweb: le seuil de 95% a été franchi

Swisscom est heureuse d'annoncer que, dans le cadre de la procédure d'option de vente des actions restantes de Fastweb, le seuil de 95% a été franchi au cours de la période d'option de vente. Ladite période a débuté le 14 février 2011 et se terminera le 14 mars 2011. La contrepartie pour l'opération a été fixée à 18 euros par action. A l'issue de la période d'option de vente, Swisscom acquerra les actions restantes de Fastweb et le titre sera alors radié de la cote.

Se référant à la procédure d'exécution de l'option de vente, en vertu de l'article 108, al. 2, du décret législatif 58/98, tel que modifié et intégré ultérieurement («TUF»), de 3 977 542 actions ordinaires de Fastweb S.p.A. («Fastweb» ou l'«Emetteur»), lancée le 14 février 2011 (la «Procédure d'option de vente»), Swisscom Italia S.r.l. («Swisscom Italia») annonce qu'à ce jour, un nombre total de 2 527 actions Fastweb, correspondant à 0,003% du capital social de Fastweb, ont été présentées à la vente.

Si l'on ajoute à ces actions les 75 530 553 actions ordinaires de Fastweb, représentant 94,997% du capital social de l'Emetteur, déjà détenues par Swisscom Italia avant le lancement de la Procédure d'option de vente, Swisscom détient dès lors, par l'intermédiaire de sa filiale Swisscom Italia, un nombre total de 75 533 080 actions Fastweb, ce qui équivaut à 95,00049% du capital social de l'Emetteur.

Le seuil de 95% du capital social de Fastweb est ainsi dépassé. De plus, comme indiqué dans le Document d'offre et dans le Document complémentaire, les conditions sont remplies pour que Swisscom Italia exerce le droit d'acquisition prévu à l'article 111 du TUF et pour le respect de la condition d'option de vente prévue à l'article 108, al. 1, du TUF, par le biais d'une procédure conjointe convenue par Swisscom Italia avec la Consob et la Borsa Italiana S.p.A. (la «Procédure conjointe»).

Informations sur la Procédure conjointe

Aux fins de la Procédure conjointe, le prix par action Fastweb sera de 18 euros (soit égal à la contrepartie pour la Procédure d'option de vente, conformément aux dispositions des articles 111, al. 2, et 108, al. 3, du TUF).

Aux fins de l'exécution de la Procédure conjointe et comme indiqué dans le Document complémentaire, en date du 9 février 2011, Swisscom Italia communiquera formellement à Fastweb que les sommes correspondant au paiement de la contrepartie de la Procédure conjointe ont été déposées. A cette date, le transfert à Swisscom Italia de la propriété des actions restantes de Fastweb en circulation prendra effet, avec annotation dans le registre des actionnaires de la part de Fastweb, conformément aux dispositions de l'article 111, al. 3, du TUF. La Borsa Italiana fera alors radier les actions de Fastweb de la cote à partir de la séance du 22 mars 2011, suivant la suspension du titre après les séances des 17 mars, 18 mars et 21 mars 2011.

Les modalités d'exécution de la Procédure conjointe seront confirmées dans l'annonce des résultats définitifs de la Procédure d'option de vente, qui sera publiée le 17 mars 2011.



swisscom

**Communiqué de
presse**

Procédure d'option de vente en cours

En ce qui concerne la Procédure d'option de vente, il est rappelé que (i) la contrepartie unitaire pour chaque action Fastweb mise en vente s'élève à 18 euros, (ii) la période de présentation des demandes de vente convenue avec les autorités compétentes a débuté le 14 février 2011 et se terminera à 17h30 le 14 mars 2011, sauf prolongation, et que (iii) la date de paiement de la contrepartie a été fixée au 18 mars 2011.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au Document complémentaire mis à la disposition du public, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, au siège de Fastweb et Swisscom Italia, Via Caracciolo 51, Milan, et au siège de Borsa Italiana S.p.A., Piazza degli Affari 6, Milan.

Le Document complémentaire et le formulaire de demande au moyen duquel chaque détenteur d'actions Fastweb pourra présenter sa demande de vente peuvent également être consultés sur le site Internet www.swisscom.com/fastweb-offer.

Berne, le 14 février 2011 / 19:00